

Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante en didactique des langues-cultures.

The literary text and its intercultural potential in the teaching/learning of French as a foreign language: an ascending perspective in didactics of language-cultures.

TORCHI Feyrouz

Université Mustafa Benboulaïd, Batna2, f.torchi@univ-batna2.dz

Reçu le : 22/10/2022

Accepté le : 15/03/2023

Publié le : 30/03/2023

Résumé :

Cette étude a pour but de mettre l'accent sur quelques moyens possibles pour mieux intégrer le texte littéraire en classe de FLE. Moderniser l'enseignement du FLE en se centrant sur les nouveaux modes d'organisation de son enseignement et la mise en œuvre d'un plan de rénovation deviennent de plus en plus un besoin. Le support littéraire est un outil d'une grande richesse. Il faciliterait l'apprentissage linguistique et permettrait de faire ressortir et d'éclairer la dimension culturelle de la langue. Il apparaît sûr que le caractère ludique que revêt l'utilisation de la littérature stimulerait l'acquisition et à accélérerait la mise en pratique des connaissances.

Mots clés : texte littéraire ; classe de FLE ; interculturel ; processus enseignement/apprentissage.

Abstract:

This study aims to focus on some possible ways to better integrate the literary text in FLE class. Modernizing the teaching of French as a foreign language by focusing on new ways of organizing its teaching and the implementation of a renovation plan are becoming more and more a need. The literary support is a tool of great richness. It would facilitate language learning and would bring out and shed light on the cultural dimension of the language. It seems certain that the playful

nature of the use of literature would stimulate the acquisition and would accelerate the putting into practice of knowledge.

Keywords: literary text; French as a foreign language class; intercultural; teaching/learning process.

Introduction:

Le texte littéraire est un puissant outil au service d'un projet de rénovation de l'enseignement du FLE, dans la mesure où il permet d'augmenter la motivation chez l'apprenant et d'améliorer ses compétences à la fois interculturelle et littéraire. Une lecture qui n'est plus limitée à l'espace classe, car elle peut être une habitude si forte chez les apprenants dans leur vie quotidienne. Ainsi, le texte littéraire propose une entrée simple et sûre à la langue et à la culture. En effet, il favorise l'adhésion de l'apprenant sous plusieurs formes : conte, poème, récit, théâtre, etc.

Il est donc tout à fait légitime de parler de la place privilégiée que devrait occuper la littérature dans l'enseignement du français langue étrangère. L'un des mérites de l'approche interculturelle est de réintroduire le texte littéraire parmi les supports pédagogiques d'apprentissage en classe de langues après avoir été quasiment écarté dans certaines méthodologies.

Il est tout aussi important de signaler que le recours à la littérature facilite la mise en place de situations et de pratiques fonctionnelles d'apprentissage. Le texte littéraire, comme document authentique, devrait être exploité dans les classes des langues étrangères afin de développer la compréhension de l'écrit/ de l'oral et pour déclencher de l'expression écrite/orale. L'enseignant devrait, de son côté, intervenir essentiellement pour aider l'apprenant à acquérir une autonomie de plus en plus reconnue comme garantie dans l'apprentissage. Cette démarche consiste à activer les connaissances et les acquis que possède le lecteur dans sa langue maternelle et dans sa culture d'origine, en favorisant une véritable interaction entre le texte et son lecteur, ce qui provient de la reconnaissance d'éléments connus et de la perception de ceux qui sont différents par rapport aux attentes du

Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante en didactique des langues-cultures.

❧ ————— ❧

code général et littéraire. Cela permettrait également d'appréhender le texte littéraire dans ses spécificités langagières, typologiques, génériques et thématiques.

1. Le langage littéraire et les différentes compétences

Le langage littéraire est, en effet, complètement différent de la langue qu'on emploie tous les jours, car il s'écarte de la norme dû principalement à son but initial d'ordre créatif et esthétique. Cet «écart»¹ (Cohen, 2009, p. 34) se produit par rapport aux normes qui régissent l'emploi quotidien et communicatif d'une langue et entraîne l'existence de toute une série de structures, de formes, de sources et de procédés qui font du langage littéraire un type spécifique, différencié du langage quotidien.

Il se trouve que la littérature est « *le lieu de croisement entre langues et cultures, comme savoir existentiel sur l'homme et le monde et, à ce titre, son enseignement peut répondre à une très grande diversité d'objectif* » (Séoud A. , 1997, p. 65). L'enseignement de la littérature en classe de FLE passe par une série de barrières spécifiques à franchir, avec la langue et la culture comme barrières principales. Ainsi, l'enseignant devrait rivaliser à rendre possible cette appropriation des connaissances et l'adoption des attitudes propres à faire de chaque apprenant un *bon lecteur/ écrivain*. Il s'agit essentiellement de leur faire voyager dans un univers littéraire souvent

¹ Cohen, dans son ouvrage *Structure du langage poétique, voit que* « *L'écart est [...], donné du fait de style, et cette définition est aujourd'hui retenue par la plupart des spécialistes. Elle n'a, il est vrai, qu'une signification négative. Définir le style comme écart, c'est dire non ce qu'il est, mais ce qu'il n'est pas. Est style ce qui n'est pas courant, normal, conforme au « standard » usuel. Mais il reste que le style, tel qu'il est pratiqué par la littérature, possède une valeur esthétique. C'est un écart par rapport à une norme, donc une faute, [...]. Le mot peut donc couvrir l'ensemble des faits de style pour lesquels il fournit une étiquette commode. Le terme est aujourd'hui décrié, comme tout ce qui vient de l'ancienne rhétorique* ».

fictionnel à travers cet outil précieux, en explorant une intelligence et une sensibilité singulières.

Dans ce sens et dans ce but, nous croyons, qu'il convient de poursuivre la recherche sur le concept interculturel qui semble encore théorique, non encore affiné. Bien entendu, le fait de communiquer efficacement en langue étrangère dépasse l'étude de la grammaire et de la syntaxe, car cela implique aussi un savoir se comporter socialement dans la langue et dans sa culture, comme le signale Peytard (1988, p. 16) « *Le texte littéraire est un laboratoire langagier, où la langue est si instamment sollicitée et travaillée, que c'est en lui qu'elle révèle et exhibe le plus précisément ses structures et ses fonctionnements. Littérature, non pas, non plus, comme « supplément culturel », mais assise fondatrice de l'enseignement de la langue* ».

En tant qu'outil de travail, la littérature constitue une matière pédagogique puissante à double objectif, culturel et linguistique. La culture devient alors l'objet de nombreux enjeux dépassant largement ceux qui étaient liés à une vision traditionnelle de la culture et traversant des domaines traités de manière séparée. De plus en plus, elle devient aussi un moyen pour produire du sens et accéder à la compétence de communication. Pour ce faire, la seule maîtrise de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire ne suffit pas pour manier une compétence communicative en langue étrangère, car tout élément linguistique ne peut être considéré en dehors de son contexte qui englobe les différents éléments référentiels permettant son interprétation, il faut aussi une maîtrise suffisante des éléments nécessaires pour développer une compétence interculturelle.

L'ignorance du rôle important que cette compétence peut jouer engendre évidemment la négligence de ces éléments culturels en relation avec la langue étrangère étudiée. Reconnaître, mettre en valeur et apprécier la diversité des langues et des cultures dans une optique d'ouverture interculturelle est une attitude positive qui implique une sensibilité à la diversité culturelle, et un intérêt et une curiosité pour les langues et la communication interculturelle.

Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante en didactique des langues-cultures.

~ ~ ~

Certains courants sont soucieux de l'incapacité de la littérature de faire acquérir de véritables compétences. Par conséquent, le texte littéraire reste négligé dans l'E/A des langues étrangères à cause de l'écart de la stylistique qui pourrait nous éloigner des objectifs principaux du processus. Il est considéré comme étant trop difficile, loin de l'usage courant et inefficace pour la communication en langue étrangère. En revanche, le courant communicatif insiste sur le fait de prendre davantage conscience de la culture de l'apprenant, ainsi que les représentations de la culture cible.

En règle générale, pour réaliser cet apprentissage littéraire, un ensemble de compétences doit être acquises et développées. Ces compétences s'évaluent, au moyen de tâches qui, pour l'essentiel, mettent les apprenants en demeure de lire les textes littéraires, d'une manière plus ou moins bien déterminée, et de manifester leur capacité de les comprendre et de les apprécier.

2. Vers une « linguistique littéraire »

La linguistique et la littérature constituent une interface non seulement possible mais bien réelle. Une interface qui d'abord, sollicite des compétences en matière de connaissance de la langue et son fonctionnement pour pouvoir travailler des textes littéraires en classe de FLE. Par la suite, elle peut transcender la frontière entre la linguistique et la littérature. À cet égard, la linguistique, comme étant un élément essentiel des plans d'apprentissage et de développement de la carrière, est raisonnable et utile à l'exécution des tâches correspondant à l'étude des textes littéraires car elle s'est constituée autour des faits de langue, qui paraît fondamentale à toute analyse littéraire. Dans cette réflexion, Jordy (2003, p. 22) souligne que:

« En règle générale, les questions de langue sont abordées aux cours des lectures analytiques, de façon non spécifique, intégrées à l'analyse littéraire. L'élucidation de tel élément du lexique, la réflexion sur le système énonciatif, le travail sur les temps verbaux, le discours rapporté, les fonctions du langage, la

pragmatique du discours deviennent des adjuvants pour l'interprétation du texte étudié ».

Néanmoins, la linguistique de textes littéraires ne doit pas s'intéresser uniquement à la phrase et au système de la langue, avec toutes ses règles et ses normes, mais doit également tenter de connaître la langue et d'étudier tout le processus de communication à travers le discours littéraire. Selon ces orientations novatrices, tout en menant d'autres travaux destinés à mieux faire connaître les règles de génération des textes et de cohérence transphrastique ou discursive, l'analyse du discours littéraire s'appuie principalement sur la linguistique et sur d'autres disciplines des sciences humaines pour étudier les pratiques discursives et leur dimension idéologique.

La jonction linguistique et la littérature est défendue par Jakobson R. (1963, p. 248) qui valorise davantage la fonction poétique du texte littéraire. Selon lui « *un linguiste sourd à la fonction poétique, comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes linguistiques, sont d'ores et déjà, l'un et l'autre, de flagrants anachronismes.* »

Ces tendances doivent désormais être rassemblées dans un mouvement utile pour les études visant le langage qui comprend une évolution dans la *Linguistique de l'énonciation* vers une *Linguistique littéraire*, qui se dédie à la réalité sur laquelle porte le texte. D'un côté, en approfondissant cette étude à partir des éléments fondamentaux, comme à titre d'exemple, les sujets du langage, l'énonciation, le discours, l'interdiscours, le contrat de communication, le genre, l'espace, etc. D'un autre côté, en effet, le texte littéraire est comme tout échantillon de langue, il constitue un corpus de connaissances particulièrement large et riche pour accroître la maîtrise des apprentissages eux-mêmes. On peut l'aborder selon ses conditions de production, les pratiques de lecture, les cadres historiques et sociaux de la réception, l'identité de l'écrivain et la situation de communication afin de construire du sens à partir des textes littéraires, en apprenant à utiliser de plus en plus efficacement diverses stratégies et habiletés, comme, par exemple, déterminer l'intention de lecture, activer ses connaissances antérieures, utiliser

Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante en didactique des langues-cultures.

❧ ————— ❧

des systèmes d'indices et des stratégies de compréhension et analyser le sens afin d'approfondir leur compréhension des textes.

Barthes (1968, p. 08) voit qu'« *Il est en effet très possible que la linguistique, [...] apparaisse peu à peu comme une science liée historiquement à un certain objet, lui-même historique : la parole; mais dès lors que l'on considère que l'écriture ne peut être une simple « transcription » de la parole , la linguistique, qui n'a jamais fait la différence, risque d'être emportée, tout au moins cantonnée à une pure science de la communication orale, et non des inscriptions. Et d'un autre côté, il est très possible que la littérature, en dépit de sa survivance dans la culture de masse, soit peu à peu privée, par le travail même des écrivains, de son statut traditionnel d'art réaliste ou expressif, et opère sa propre destruction pour renaître sous les espèces d'une écriture, qui ne sera plus liée exclusivement à l'imprimé, mais sera constituée par tout travail et toute pratique d'inscription. Le texte périra la linguistique, comme la linguistique est en train de périmer l'œuvre. »*

Les travaux littéraires ne constituent, à leur tour et dans leur ensemble, que l'essor d'une mutation où l'essentiel de notre vie et de notre culture est engagé, affirme explicitement le même chercheur. Pour lui, la conception de texte va au-delà de l'univers littéraire et arrive jusqu'au domaine de la Sémiologie et des Études du Langage. Le texte littéraire devient alors un acte de langage, un fait social dont le sens n'est pas déterminé seulement par celui qui l'énonce et encore moins par des tiers, mais conjointement par celui qui l'énonce et celui auquel cet énoncé est destiné. Grâce à cet acte de langage, une réflexion sur la langue elle-même est devenue possible avec beaucoup plus de liberté. Le langage littéraire prend en charge des aspects de représentation et de démonstration et permet aux mots de garantir une vie différente, avec des nouvelles significations et des nouvelles dimensions. Alors que dans le discours scientifique le langage se

présente comme intelligible et clair, l'ambiguïté dans la compréhension n'est pas tolérée. Cependant, dans le discours littéraire, le langage devient plus savoureux et plus appréciable et les mots acquièrent de nouveaux sens et de nouvelles représentations.

Dans ce sens, Maingueneau (1982, p. 07) souligne que :

« Depuis un quart de siècle les relations entre la linguistique et l'analyse de la littérature sont loin d'être claires. Il fut un temps où certains littéraires considéraient la linguistique comme une "science-pilote", tandis que d'autres l'accusaient d'avoir des visées impérialistes. Pourtant, quand on envisage avec quelque recul les produits de cet "impérialisme" en matière de critique littéraire, force est de constater que les emprunts faits à la linguistique ont été, dans l'ensemble ; d'une extrême pauvreté ».

Il considère que l'œuvre littéraire renferme une situation d'énonciation. Cette énonciation exige des modalités de production très particulières, pas comme tout échange linguistique commun. Le texte littéraire se voit comme un acte de communication dans lequel le dit et le dire, le texte et son contexte, l'auteur et le lecteur sont indissociables.

3. La compétence linguistique et la compétence littéraire

En parlant de cette délicate compétence linguistique en relation avec les pratiques de la lecture et de l'écriture littéraire on se situe davantage dans un champ qui relève de la compétence littéraire. Le fait de prendre le langage littéraire comme objet d'étude et le manipuler dans les activités liées à l'étude de la langue qui englobe la grammaire, l'orthographe, la syntaxe ou aux consignes d'écriture, est évidemment un élément de base pour former un apprenant compétent et autonome pour faire face aux mutations socioculturelles en cours dans le monde. Cet apprenant serait également capable de se servir du langage et des éléments culturels acquis pour produire un texte de la meilleure qualité possible. Écrire avec les mots et expressions empruntés des textes littéraires qui ont influencé son parcours scolaire serait évidemment un point de départ idéal pour un futur lecteur/écrivain. Il serait alors primordial de connaître les types

Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante en didactique des langues-cultures.

d'investissements pour une telle optique didactique qui incite à la lecture et l'écriture littéraire et de faire sortir les apprenants de leur monde clos et s'ouvrir sur d'autres univers. Autrement dit, le fait d'apprendre et de parler d'autres langues est un encouragement à s'ouvrir davantage aux autres, à leur culture et à leur vision des choses (Beacco J.-C. , 2000).

Dans ce sens, l'enseignement des textes littéraires contribue d'une manière active à l'entreprise de l'éducation en général, et à l'installation de diverses compétences relatives aux pratiques langagières en FLE, en particulier. Les objectifs d'E/A du FLE ont été définis en termes de compétences et des capacités nécessaires à l'apprenant pour réaliser des tâches scolaires complexes aussi dans des situations extrascolaires. Ces pratiques sont tout particulièrement liées au fait que l'apprenant lit, écrit, parle, écoute, comprend, pense et s'exerce en langue étrangère ce qui lui permet la communication et la mise en œuvre des ressources de la langue.

L'enseignement des textes littéraires est une démarche qui repose sur la nécessité d'inciter les apprenants à la lecture et à l'écriture et de former des individus intéressés par le fait littéraire et capables de soutenir un dialogue substantiel avec les discours littéraires. L'étude de ce genre de textes apporterait une contribution majeure à la linguistique du texte et du discours, en mettant l'accent sur la compétence littéraire et la spécificité du discours littéraire. Peytard (1982, p. 112) est très clair lorsqu'il affirme que « lire le texte littéraire c'est chercher à percevoir les mouvements mêmes du langage là où ils sont plus forts ». Il en ressort que le texte littéraire n'est pas simplement un réseau complexe au niveau du choix de mots et de thèmes, un ensemble où tout se tient, il est aussi source d'un plaisir esthétique en production (*écriture*) et en reconnaissance (*lecture*), une expérience complexe et intense qui fait également l'objet d'une construction.

La relation existante entre les deux compétences linguistique et littéraire est une relation complémentaire, d'implication ou d'appui vu

que la compétence linguistique est nécessaire, voire indispensable dans la réalisation des activités de compréhension et de production des champs littéraires. L'analyse des textes littéraires ne doit donc pas se limiter à une technique particulière ou à la sémiotique textuelle, voire à d'autres disciplines. C'est un texte essentiellement ouvert, où le sens joue avec, ou contre la signifiante, où le réel et l'imaginaire se conjuguent et s'écartent à la fois, permettant au lecteur de s'évader vers d'autres mondes et d'autres décors.

Parmi les problèmes qui se posent à la didactique des langues-cultures est celui de savoir choisir les supports didactiques censés être les meilleurs représentants de la culture étrangère. Le texte littéraire a toujours été considéré comme un support pédagogique incontournable dans l'E/A des langues étrangères et il continue à procurer un statut important dans l'enseignement du FLE. Cela est dû à ses trois composantes à savoir son origine linguistique, sa littérarité et sa dimension culturelle. Les objectifs de cet enseignement devraient alors viser une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, de la littérature et des cultures ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les apprenants de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde.

Il sera également important de préparer un individu apte d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste. Cet enseignement chercherait à augmenter l'exposition des apprenants à la langue étudiée à travers la littérature afin qu'ils parviennent progressivement à une maîtrise assurée de la langue cible et à une bonne compréhension de la culture associée. Le travail sur la langue, sur la littérature et sur la culture étrangère, effectué en situation et sur un mode intégratif, nécessiterait d'être au cœur de cet enseignement. Le texte littéraire écrit ou oral devrait être travaillé sous tous ses différents aspects phonologiques, lexicale et grammaticale et dans toutes les activités langagières de réception, de production et d'interprétation. Tout cela, c'est afin que les apprenants soient entraînés à communiquer et puissent approfondir leurs connaissances et leurs compétences linguistique et littéraire.

4. Compétence lexicale

Il nous semble très intéressant de mettre en lumière la compétence lexicale car elle compte parmi les compétences générales que l'apprenant d'une langue étrangère devrait acquérir pour en pouvoir communiquer. L'objectif ultime de cet enseignement est l'acquisition de compétence lexicale, qui est une composante essentielle de la compétence communicative, en enrichissant son vocabulaire dans différents domaines.

En effet, la lecture des textes littéraires fait appel à une connaissance délicate du lexique. Et puisque les apprenants font face à des textes qui imposent des modalités de lecture spécifiques, ils vont apprendre du nouveau vocabulaire et une particularité d'usages typiques dans ce genre du texte. Pour rendre cela réalisable, il faut un vrai enseignement du lexique qui devrait nécessairement précéder l'activité de lecture. Pour apprendre et pour mieux comprendre la littérature, il est fondamental de renforcer un apprentissage spécifique de la lecture, tout en misant sur l'approche éducative unique basée la reconnaissance des mots écrits ou des signes.

La compétence lexicale sollicite des connaissances culturelles préalables de la langue étudiée et de la culture véhiculée. Pour pouvoir communiquer efficacement en FLE, l'apprenant doit connaître les usages sociaux du lexique repéré, c'est-à-dire la culture comportementale et quotidienne, donc acquérir des savoirs sur les mots et sur leur fonctionnement, savoir-faire ou l'aptitude à utiliser les mots et savoir-être ou la capacité de produire des actions et des réactions adaptées à l'environnement humain. Les mots sont en effet les axes de la langue autour desquels s'organisent toutes les données phonétiques, morphologiques, syntaxiques, sémantiques, rhétoriques qui conditionnent leur insertion dans le discours. Ce sont des concepts qui constituent un ensemble de mots liés aux objets, aux émotions, aux sentiments, aux pratiques, etc., donc forcément liés à la culture et considérés comme vecteurs culturels. Comme le confirme Grize (1990,

p. 12) dans ces propos :

« En tant que signe d'une langue naturelle, chaque mot, en effet, renvoie à quelque représentation sociale, c'est-à-dire à une certaine façon de voir les choses, donc à certaines connaissances du sens commun, qui ont des caractères spécifiques et qui permettent de les distinguer des connaissances scientifiques. D'abord elles sont fondamentalement hétérogènes, c'est-à-dire qu'elles relèvent toujours de plusieurs champs cognitifs distincts. »

Dans ce sens, Grize estime que les mots sont des signes qui sont favorisés d'une fonction naturelle dans le langage mais qui sont à la fois des référents culturels. C'est cette relation solide entre le lexique et la culture qui rend problématique et en même temps fascinant l'accès à cet univers de signification constitué par les mots.

« En situation de lecture littéraire, un texte s'éprouve sensuellement et affectivement, il s'interprète par des paraphrases globales; la compréhension dans le détail se fait d'abord de manière très lacunaire, par étapes progressives, et ce n'est que quand le questionnement se fait plus exigeant, que le lecteur s'impose de dégager dans le détail le sens de tel ou tel constituant. C'est justement cette exigence qui caractérise la lecture scolaire. » (Chabanne J.-C. , Cellier, Dreyfus, & Soulé, 2013, p. 03)

L'apprenant devrait se doter d'autres compétences de base selon ses besoins, ses talents et son potentiel. Ces compétences lui étant indispensables pour évoluer dans la vie et dans la société, car *« Apprendre une langue étrangère c'est apprendre une culture nouvelle, des modes de vivre, des attitudes, des façons de penser, une logique autre, nouvelle, différente, c'est entrer dans un monde mystérieux au début, comprendre les comportements individuels, augmenter son capital de connaissances et d'informations nouvelles, son propre niveau de compréhension. » (Courtyllon, 1984, p. 52).*

Il est donc fort accepté que la lecture littéraire est un véritable outil pour voir et interpréter le monde, structurer les expériences et construire des connaissances. Cela favorise une maîtrise des compétences littéraires. L'acquisition du lexique est un processus dynamique en constante évolution mais qui s'opère grâce aux relations sémantiques entre les mots. Il est à souligner qu'acquérir et

Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante en didactique des langues-cultures.

développer la compétence lexicale est sans doute insuffisant pour maîtriser une langue étrangère.

5. Compétence communicative

L'enseignement du texte littéraire en classe du FLE est largement marginalisé en dépit de sa créativité, sa diversité et sa richesse langagière et discursive. Cette particularité pourrait potentiellement provoquer des difficultés et des complexités pour certains formateurs. Dans ce travail de recherche, nous vaudrions inciter les enseignants au recours à ce genre du support pédagogique spécifique, ce document authentique qui véhicule des valeurs, sociales et culturelles car il développe et enrichit les compétences linguistique, culturelle, littéraire et communicative de l'apprenant. Alors, l'exploitation du texte littéraire comme outil didactique pour l'E/A du FLE est capitale afin de rendre davantage bénéfique l'apprentissage de la langue étrangère. À ce propos Coste cité par (Peytard & Al, 1982, p. 59) précise que la littérature est « *la question qui concerne évidemment toute didactique d'une langue étrangère.* »

Le littéraire constitue le meilleur dispositif pédagogique en classe de FLE pour aider l'apprenant à mieux acquérir la langue et à mieux développer ses compétences communicatives. Il est donc fort approprié que la littérature est avant tout un vecteur de communication et de cultures dont elle est issue. Toutes les révélations présentées dans le texte littéraire, sur l'histoire d'un peuple, les normes sociales et les fondements traditionnels et identitaires d'une société sont autant d'éléments nécessaires pour comprendre la culture, mais aussi et surtout pour permettre à l'apprenant de faire un emploi approprié de cette langue.

D'après Ouhibi-Ghassoul (2003, p. 112) « *dans le texte littéraire, la langue fonctionne et est "travaillée" plus que dans tout autre texte. Sa facture lui assure une relative autonomie par rapport à ses conditions de production et de réception, parce qu'il est aussi l'un des lieux où s'élaborent et se transmettent les mythes et les rites dans lesquels une*

société se reconnaît et se distingue des autres, et ce fait, le texte littéraire paraît approprié au cours de FLE ».

Dans cette perspective, il convient de constater que la notion de compétence de communication est au centre de l'E/A des langues étrangères et qu'elle constitue son pivot fort. Son objectif est d'amener l'apprenant à communiquer dans la langue étrangère. Cette notion signifie la « *capacité d'un locuteur de produire et interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en considération les facteurs externes qui le conditionnent : l'identité des participants, leurs relations et leurs rôles, le cadre spatiotemporel, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales* » (Cuq J.-P. , 2003, p. 48).

Conclusion

Nous insistons beaucoup, dans cette étude, sur la nécessité d'intégrer le texte littéraire dans l'apprentissage des langues et des cultures étrangères, car en effet, la lecture des textes littéraires est un moyen de transition vers la lecture autonome qui peut aider les apprenants à développer les habiletés supérieures de la pensée. Autrement dit, ces expériences de lecture constituent également un moyen de navigation et de découverte de ce langage spécifique qui le conduit à comprendre, à produire et à progresser dans sa connaissance. Alors, la compétence communicative constitue l'objectif premier de l'E/A d'une langue étrangère. L'apprenant devrait pouvoir identifier, reconnaître et interpréter correctement les conduites et comportements mis en jeu par son interlocuteur dans les actes de communication, qu'il s'agisse de la gestuelle ou de références historiques et culturelles. Comme il devrait apprendre à user les formes et adopter les conduites et attitudes langagières reconnues, de manière à être compris par son partenaire.

**Le texte littéraire et son potentiel interculturel dans
l'enseignement/apprentissage du FLE: une perspective ascendante
en didactique des langues-cultures.**

Liste bibliographique :

Beacco, J.-C. (2000). *Les dimensions culturelles des enseignements de langue*. Paris: Hacettelivre.

Chabanne, J.-C., Cellier, M., Dreyfus, M., & Soulé, Y. (2013). *Les enjeux lexicaux de la lecture littéraire*. Consulté le 09 21, 2022, sur Francis Grossmann and Sylvie Plane. Les apprentissages lexicaux : Lexique et production verbale. Actes des journées INRP/LIDILEM: https://hal.archivesouvertes.fr/file/index/docid/922048/filename/2008_Les_enjeux_lexicaux_de_la_lecture_littA_raire.pdf

Cohen, J. (2009). *Structure du langage poétique*. Flammarion.

Courtilon, J. (1984). La notion de progression appliquée à l'enseignement de la civilisation. *Le français dans le Monde*(188).

Cuq, J.-P. (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris: CLÉ International.

Grize, J.-B. (1990). La construction du discours : un point de vue sémiotique. (M. Charollr, S. Fisher, & J. Jayez, Éd.s.) *Le Discours : représentations et interprétations*.

Jakobson, R. (1963). *Linguistique et poétique, Essais de linguistique générale I, Les fondation du langage*. Paris: Minuit.

Jordy, J. (2003, Octobre). La mise en œuvre du programme de français en classe de seconde. *La mise en œuvre du programme de français en classe de seconde. Rapport à monsieur le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, à monsieur le ministre délégué à l'enseignement scolaire*. IGEN.

Mangueneau, D. (1982). *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*. Paris: Bordas.

Ouhibi-Ghassoul, N. (2003). Le savoir-savant: introduction du texte littéraire en cours de langue étrangère [Know-how: Introduction of literary text into a foreign language course]. *Interculturalité et Didactique*, 7.

Peytard, J. (1982). *Sémiotique du texte littéraire et didactique du FLE*. Consulté le 09 12, 2022, sur Études de linguistique appliquée, N° 45, Paris : Didier Érudition.: <http://www.cairn.info/revue-ela.htm>

Peytard, J. (1988, février-mars). Des usages de la littérature en classe de langue. *Le Français dans le monde, Littérature et enseignement, la Perspective du lecteur*(numéro spécial).

Peytard, J., & Al. (1982). *Littérature et classe de langue*. Paris: Hatier (coll. « LAL »).

Roland, B. (1968). *Linguistique et littérature*. Consulté le 02 12, 2021, sur Langages, 3^e année, n°12, Linguistique et littérature: <https://doi.org/10.3406/lgge.1968.2348>
https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1968_num_3_12_2348

Séoud, A. (1997). *Pour une didactique de la littérature en classe de FLE*. Paris: Didier.